

Certification phytosanitaire à l'exportation

11 juin 2013

DRIAAF/Service Régional de l'Alimentation (SRAL) /POLE INSPECTIONS- MIN de RUNGIS

Des règles internationales

Convention Internationale pour la Protection des Végétaux (CIPV)



Protection des plantes cultivées et sauvages
en prévenant l'introduction et la dissémination des
organismes nuisibles pour les végétaux



NIMP = Norme Internationales pour les Mesures
Phytopsanitaires

Accords officiels ayant force d'obligation



Certification phytosanitaire - principes généraux

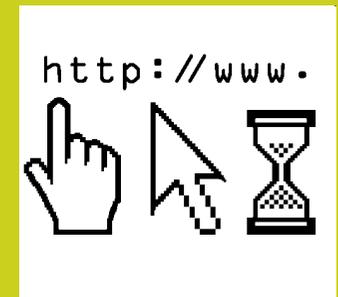
Certifier que les produits exportés sont
**conformes à la réglementation
phytosanitaire du pays destinataire**



Destinataire:

Pays Tiers (pays ne faisant pas partie de l'Union
Européenne)

ou Département ou Territoire d'Outre Mer (1/3 des certificats en
IDF)



Des règles internationales

Conséquences d'un non respect des règles phytosanitaires

➤ Interception = blocage

Des interceptions documentaires

Des interceptions de produits infestés

refoulement ou destruction de la marchandise

Le SRAL doit être averti par l'exportateur

➤ Risque de fermeture de marché pour la filière

Certification phytosanitaire en Île de France

Pôle Inspections phytosanitaire du Service régional de l'Alimentation
de la DRIAAF d'Île de France

10 rue du Séminaire sur la commune de Chevilly la Rue (94516 RUNGIS Cedex)



9 agents impliqués/11 pour
différentes missions

En Ile de France : en 2012
11 200 CP délivrés
130 exportateurs

Certification phytosanitaire -le document officiel

Le certificat phytosanitaire:

Modèle unique

Papier sécurisé

Durée de validité limitée

Facturation pour perception
de la redevance phytosanitaire



0211808

ADRESSE EXPORTATEUR

CERTIFICAT PHYTOSANITAIRE

N° CE / FR 12 IF1 09475

ADRESSE DESTINATAIRE

ILE DE FRANCE

PAYS DESTINATION

PRODUITS

FRUITS ET LEGUMES FRAIS

LAITUE - LACTUCA SATIVA - FRANCE

No de unite

1 KG

TOTAL

1 0.000 KG

ARRONDISSEMENT CLAIRÉ

21 novembre 2012

ARRONDISSEMENT CLAIRÉ

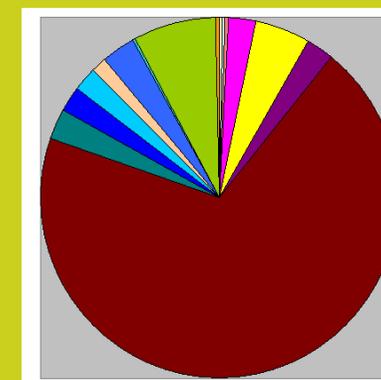
Certification phytosanitaire en IDF

fruits et légumes de consommation = $\frac{3}{4}$ exports

Malaisie

FRUITS & LEGUMES

Désignation	Désignation Latine	Origine	Nb Collis	Poids Net
ENDIVE SACHET 1KG X 10 FRAICHE FRANCE	CICHORIUM INTYBUS	France	1	10,000 Kg
NAVET PLAT PRIMEUR 40/60 X 5 KG	BRASSICA CAMPESTRIS SUBSP. RAPI	France	1	5,000 Kg
BETTERAVE ROUGE CRUE X 10KG	BETA VULGARIS SUBSP. ESCULENTA	Hollande	1	5,000 Kg
SOJA GERME X 2KG VRAC	GLYCINE MAX	France	2	4,000 Kg
CELERI BRANCHE X 6KG	APIUM GRAVEOLENS	France	3	18,000 Kg
POIREAU X 10KG	ALLIUM PORRUM	France	2	20,000 Kg
RADIS ROUGE BOTTE X 15	RAPHANUS SATIVUS	Pays Bas	1	4,500 Kg
PDT CHARLOTTE SAC 12,5KG	SOLANUM TUBEROSUM	France	2	25,000 Kg
PDT VITELLOTTE X 5KG	SOLANUM TUBEROSUM	France	1	5,000 Kg
PDT GRENAILLE X 10KG	SOLANUM TUBEROSUM	France	2	20,000 Kg
FENOUIL CAL. MOYEN X 5KG	FOENICULUM VULGARE	Italie	2	10,000 Kg
TOMATE GRAPPE EXTRA X 10KG	LYCOPERSICON ESCULENTUM	France	2	20,000 Kg
CHOUX BROCCOLI X 6KG	BRASSICA OLERACEA CONVAR. BOTR	Allemagne	4	24,000 Kg
HARICOT COCO PLAT X 5KG	PHASEOLUS VULGARIS	Maroc	2	10,000 Kg
CHOUX FLEUR LE COLIS 6T	BRASSICA OLERACEA CONVAR. BOTR	Allemagne	2	20,000 Kg
PDT CHERIE X 12.5KG	SOLANUM TUBEROSUM	France	2	25,000 Kg
TOMATE GRAPPE MORF X 10KG	LYCOPERSICON ESCULENTUM	France	2	24,000 Kg
TOTAL			32	249,000 Kg



Procédure de certification sanitaire: instruction documentaire

✓ Réponses aux demandes d'informations :

Echanges par courriel

Des préalables à l'exportation : entreprise enregistrée + marchandises en IDF

✓ Instruction documentaire des préavis d'exportation (48 h à l'avance au moins):

Quel est le pays de destination ?

Quel végétal est exporté?

Y a-t-il des prohibitions?

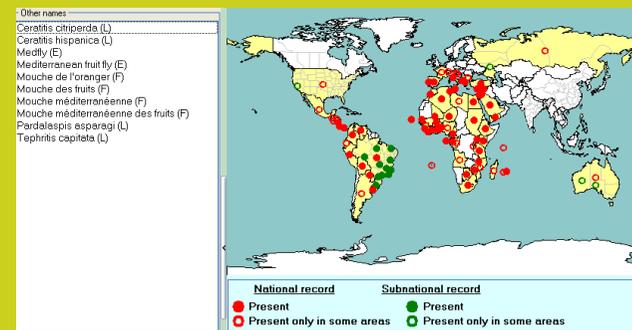
Faut-il un permis d'importation? Ou ATI?

Y a-t-il des exigences phytosanitaires spécifiques? Traitements? Analyses?

Quel est le pays de production?

Quelle est la région de production ?

Faut-il prévoir une inspection des produits? des parcelles de productions?



Procédure de certification sanitaire: inspection des lots

Observation visuelle :

Absence de végétaux prohibés

organismes nuisibles

Etiquetage des produits (origines, quantité..)



Conditionnement



+ réalisation de prélèvements pour analyse

Procédure de certification sanitaire: inspection des établissements exportateurs

Différentes catégories d'établissements :

- ✓ Nouveaux exportateurs
- ✓ Entreprises exportatrices 'sous contrat' 1 fois par an
- ✓ Autres exportateurs 'occasionnels'

Connaissance et maîtrise des risques phytosanitaires liés aux produits exportés/pays destinataire

Traçabilité

Indice de confiance attribué à l'établissement

Exemples d'interceptions et suites données

PAYS DE DESTINATION	PRODUITS	MOTIFS DE BLOCAGE	Suites données
MARTINIQUE	Agrumes	Absence de Déclaration supplémentaire	Edition d'un nouveau certificat phytosanitaire
MARTINIQUE	Fruits de la passion	Fruits prohibés à l'importation en Martinique	
ILE MAURICE	Chou frisé	Parasite observé	Destruction à l'arrivée
SERBIE	Semences	Nombre de CP insuffisants (1CP pour 3 camions)	Déblocage avec édition de 3 CP
CHILI	Semences d'orge	Déclaration supplémentaire imprécise	Réalisation d'une analyse du lot, reconnu déclaré indemne de Barley Stripe Mosaic Virus = rapport d'analyse transmis aux autorités officielles chiliennes, déblocage du lot
MAROC	Pommes de terre	Demande d'une DS non mentionné dans la réglementation du Maroc : abs OGM + abs liste ON + abs terre, fane et débris	Déblocage sans édition nouveau CP
UKRAINE	Semences de blé	Délai de validité du CP dépassé	Déblocage après édition de 5 nouveaux CP
CHINE	Persil déshydraté	Absence de CP	Demande de la notification d'interception, vérification produit par un échantillon, édition d'un CP
ARGENTINE	Semences orge	Déclaration supplémentaire imprécise	Déblocage avec édition d'un nouveau CP
Brésil	non végétal	pas de bois traité selon la norme NIMP15	

**Pour disposer du détail des informations, consulter le
site internet de la DRIA AF/SRAL**

<http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/>

Avec des liens vers de nombreux autres sites

MERCI POUR VOTRE ATTENTION